

Les commencements de l'empire parthe

JÓZEF WOLSKI
Cracovia

Il y a une dynastie, celle des Arsacides, il y a un royaume, celui des Parthes qui depuis longtemps n'ont pas une bonne presse. C'est déjà dans l'antiquité, décriés comme barbares¹ – les citations sont trop nombreuses pour en donner des exemples – qu'ils se sont trouvés repoussés dans un recoin de l'histoire de l'Iran, cédant aussi bien aux Achéménides qu'aux Sassanides. Cette approche fut, ensuite, acceptée par les modernes qui envisageaient le manque de sources natives comme preuve de leur infériorité culturelle pour, enfin, les marquer d'épithète de n'être que de barbares civilisés par les Séleucides². A vrai dire, ce jugement trop sévère pour les vainqueurs de Carrhae nous semble être émis sans égard à tous les phénomènes liés aux Parthes dont le royaume, durant plus de quatre siècles, à partir de la prise en possession de la Parthène par Arsace I^{er}, en 240 av. J.-C. env., jusqu'à sa chute en 226 ap. J.-C., joua un rôle impérial, presque égal à l'empire romain sur le plan politique³.

¹ Voir, p. ex. Polybe X 31, à l'occasion de l'invasion d'Antiochos III contre Arsace II en 209 sav. J.-C.

² C'est G. Wirth, "Rom, Parther und Sasaniden", *Ancient Society*, XI/XII, 1980/1981, sspp. 305-347, particulièrement 326, qui a pris une telle position à l'égard des Arsacides. Voir aussi J.B. Bury, *The Hellenistic Age and the History of Civilisation*, dans: *The Hellenistic Age*, Cambridge, 1968, pp. 1-31, qui prétend que c'est grâce aux Séleucides que les Parthes devinrent moins barbares.

³ A côté de N.C. Debevoise, *A Political History of Parthia*, Chicago 1938, 2.ed., 1968, voir aussi les positions plus récentes comme M.A.R. Collingwood, *The Parthians*, London, 1967, et, tout ré-

Convaincu, depuis déjà la cinquantaine d'années que je m'occupe de l'histoire parthe, de l'injustice de ces points de vue, trop soumis aux opinions enracinées dans l'antiquité et, encore aujourd'hui n'étant qu'un reflet d'un eurocentrisme excessif⁴, mettant en doute la niveau, les capacités des peuples de l'Orient, je me suis adressé aux sources pour y chercher la réponse à la question capitale, à savoir: Qu'est-ce qu'étaient les Arsacides. Ou bien, leur puissance se réduisait, cas vraiment exceptionnel dans l'histoire quand il s'agit d'un grand empire, à deux domaines, ceux de l'art militaire et de la politique, sans leur assurer une position quelconque dans la culture, dans l'idéologie, ou bien cet empire devait ses succès militaires et politiques à un fondement enfoncé dans le sol iranien, dans sa culture, dans son idéologie⁵. Il y eut, bien sûr, dans l'histoire des créations éphémères, comme p. ex. celle des Huns, tenue en vigueur pendant une vingtaine d'années par la forte personnalité comme Attila, pourtant un empire, avec des assises stables, avec la continuité d'une dynastie régnant le long des siècles ne pouvait pas se limiter dans son activité à une sphère aussi restreinte. Ce n'est pas cela qui pourrait satisfaire nous autres historiens avisés et c'est pourquoi ces deux questions posées ci-dessus: la réponse nous fera progresser dans la direction souhaitable: celle qui jettera de la lumière sur les vraies assises des Parthes Arsacides⁶.

Sans nous enforcer dans la totalité des manifestations liées avec le progrès des recherches sur les Parthes, sur les Arsacides, bornons-nous à en mettre en relief un domaine, mais particulièrement important qui, comme nul autre, a attiré l'attention des chercheurs et a donné lieu à des jugements contradictoires. Il s'agit du monnayage parthe, plus exactement, de la date de commencement de la frappe de monnaies par les rois arsacides. Ce phénomène, important qu'il est en lui-même, devient ensuite un critère du développement de l'Etat parthe, de ses possibilités techniques et idéologiques, en un mot, du fonctionnement du système qu'il a matérialisé. Envisagé à un tel point de vue, il nous livre un facteur susceptible de montrer la maturité de la structure d'un Etat, du degré de son avancement sur l'échelle des changements de plus en plus perfectionnés qu'il doit subir. Les historiens penchés sur les origines des

cemssment, K. Schippmann, Grundzüge der parthischen Geschichte, Grundzüge 16, Darmstadt 1980, ssqui trahit une approche plus équitable du problème des Parthes.

⁴ Cette idée, bien qu'elle n'explique pas les détails, est susceptible de créer une atmosphère favorable autour d'un peuple de façon à permettre de le voir non par le prisme gréco-romain. Cf. ssJ. Wolski, "Antike Geschichtsschreibung und der Alte Orient im Lichte der Enteuropäisierungstendenz", *Klio*, 66, 1984, pp. 436-442.

⁵ Sur ce sujet, voir J. Neusner, "The Parthian Political Ideology", *Iranica Antiqua* 3, 1963, pp. 40-59, ainsi que J. Wolski, "Les Achéménides et les Arsacides, Contribution à la formation des traditions iraniennes", *Syria*, 43, 1966, pp. 63-89.

⁶ C'est J. Wolski, "Iran und Rom, Versuch einer historischen Wertung der gegenseitigen Beziehungen", *ANRW*, II, 9, 1, Berlin-New York, 1976, pp. 195-214, qui a essayé de rassembler les données, mises en évidence ces derniers temps, pour s'approcher d'une position justifiée par les sources du problème parthe.

Parthes Arsacides se not heurtés à une barrière difficilement franchissable, celle du manque de sources puisées dans le sol iranien ⁷. La nécessité de s'en rapporter aux auteurs grecs et latins, comme c'est souvent le cas, renferme un danger, et longtemps on ne s'en est point rendu compte, notamment celui d'approcher le problème parthe d'un côté qui convient le moins à résoudre la question posée. C'est que les auteurs classiques ont observé le développement d'une structure orientale, donc tout à fait différente de la leur, en y appliquant leurs propres idées. Et c'est ainsi que nous avons acquis une image déformée des réalités parthes; et c'est l'ignorance de la terminologie iranienne, employée dans la vie quotidienne des Parthes pour rendre les institutions parthes, façonnées selon une tradition pratiquée pendant des milliers d'années en Orient, qui y a joué un rôle très important ⁸.

Après ces quelques phrases d'introduction, nécessaire, semble-t-il, pour nous faire mieux comprendre ce qui suit, et pour établir de façon claire le problème en question dans le contexte historique, nous pouvons aborder la discussion sur les commencements du monnayage parthe en rapport avec l'évolution de sa place dans le processus de structuration de l'Etat parthe des Arsacides. Suite à l'évaluation plutôt négative de cet Etat, on a refusé l'idée et sens de la monnaie aux premiers Arsacides considérés comme représentants d'un peuple ou plutôt d'une fédération de tribus encore non accoutumée à la vie sédentarisée ⁹. Cependant, à côté de cette hypothèse il y en avait une autre qui cherchait à expliquer ce manque, toujours dans les cadres d'une critique négative, par les liens de vassalité imposés aux Arsacides par les Séleucides en vertu d'un traité dont un point stipulait l'interdiction de frapper la monnaie à leur nom ¹⁰. Et, pour achever ce tableau qui, à coup sûr, n'est pas limité à la

⁷ Pour un observateur objectif, la différence devient plus marquée entre l'édition de Debevoise de l'an 1938, et celle de Schippmann de l'an 1980, où l'on constate la possibilité de l'auteur de s'en référer aux sources archéologiques C. L. Vanden Berghe, *La bibliographie analytique de l'archéologie de l'Iran ancien*. Leiden 1979 avec suppléments, G.A. Kosshehenko, *Kultura Parfii*, Moskva 1977.

⁸ Pour un domaine particulièrement fragile et susceptible de fautes, dont les conséquences ne se limitent pas à lui même, on doit envisager les termes insérés dans les textes d'auteurs classiques dans le but de rendre les différentes couches de la population dépendante dans l'Etat parthe. Les auteurs grecs et latins, n'ayant pas à leur disposition de termes équivalents en grec et en latin, se sont servis de termes empruntés au monde d'esclaves en causant des malentendus sur ce problème d'importance. Voir, pour cette question, J. Wolski, "La relation de Plutarque et de Justin sur les esclaves et la population dépendante dans l'Empire parthe", *Iranica Antiqua*, XVIII, 1983, pp. 145-157.

⁹ C'est Ed. Will, *Histoire politique du monde hellénistique* II, Nancy, 1967, p. 339 s., qui a soumis tout le problème à une analyse très pénétrante avec l'effet de trouver les Parthes incapables de frapper leur monnaie avant la fondation de l'Empire parthe par Mithridate I (171-138 av. J.-C.).

¹⁰ Cf. G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et les Parthes*, Paris 1965, pp. 311 ss. Mais voir Ed. Will, *Hist. polit. du monde hellénistique*, II, 298, p. 339 s., qui a critiqué avec justesse, comme il me semble, cette hypothèse en indiquant le manque complet de fondement dans les sources pour qu'elle puisse être avancée.

question de monnayage même, on est d'avis que ce n'est que Mithridate I (171.-138 av.J.-C.), dont les conquêtes et la formulation d'un empire ont nécessité la frappe de la monnaie qui le premier a frappé la monnaie parthe ¹¹. Et c'est ainsi que nous nous retrouvons devant deux hypothèses, l'une négative, selon laquelle les Arsacides n'ont senti la nécessité d'avoir leur monnaie qu'un siècle après la fondation de leur Etat, et l'autre, positive, qui attribue à Mithridate I la fondation d'une Monnaie notamment entre 150-140 av. J.-C. Alors, c'est dans la structure d'un Etat peu développé qu'on était enclin à voir la cause du manque de monnayage chez les Parthes. Bien que les propositions mentionnées ci-dessus ne prennent, chez leurs auteurs, qu'une forme de questions, ce qui confirme l'incertitude qui y est cachée, elles sont le reflet d'une situation causée par l'indigence des sources. Bien entendu, ce n'est pas des sources écrites gréco-latines qu'on peut espérer de trouver la solution du problème, une réponse plausible, prête à nous satisfaire. Nous sommes sûr qu'elles ont vidé leur contenu sans laisser l'espoir d'en venir au but.

Et c'est de l'archéologie qui bien des fois est venue au secours des recherches proprement historiques que nous avons reçu une aide inattendue susceptible de nous faire sortir de l'embarras. Il y a une vingtaine d'années on a découvert au Nord de l'Iran un trésor monétaire comptant quelques milliers de pièces de monnaie arsacides. L'analyse détaillée de ce trésor a donné un résultat surprenant à chaque point de vue ¹². On a constaté qu'il comportait des monnaies des premiers souverains parthes, d'Arsace I^{er}, mort selon toute probabilité en 217 av. J.-C. env., et de son fils homonyme Arsace II, 217-191 av. J.C. env., donc tous les deux ayant vécu dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. D'un coup toutes les hypothèses, et il y en avait assez, se sont écroulées face à un témoignage non équivoque, doté d'un trait d'originalité inné à une découverte archéologique. Pour procéder de façon méthodique, analysons, en premier lieu, le fait même et, ensuite, essayons de le faire entrer dans le processus structural de l'Etat parthe en tant qu'un document de premier ordre. Sans vouloir nous enfoncer dans les détails de la nature numismatique, arrêtons-nous à la constatations susceptible d'établir les commencements du monnayage arsacide en accord avec les résultats tirés de l'analyse du trésor. Sans doute, les anciennes hypothèses qui niaient la possibilité de tenir les Arsacides pour incapables de frapper les pièces de monnaies ne répondent-elles pas à

¹¹ Ce sont G. Le Rider, *loc. cit.*, et Ed. Will, *loc. cit.*, qui, en suivant E.T. Newell, *A. Survey of Persian Art, I*, London, 1934, 476, se sont prononcé en faveur de cette date. Du reste, vu le manque de pièces de monnaie attribuables aux premiers Arsacides, le règne de Mithridate I, grand monarque parthe, bâtisseur de l'Empire parthe, semblait créer au plus haut degré un fondement à cette hypothèse.

¹² Cf. M.T. Abgarians and D.G. Sellwood, "A Hoard of the Early Parthian Drachms, Numismatic Chronicle" *Seventh Series*, vol. XI, 1971, pp. 103-119, dont l'analyse du trésor a permis d'établir les faits fondamentaux liés à cette découverte.

la réalité historique parthe¹³. Les premiers rois arsacides, Arsace I^{er} et Arsace II, loind d'être vassaux des Séleucides, par la frappe de monnaies ont fait preuve de leurs aspirations, leurs capacités vis-à-vis des conquérants macédoniens. La grande quantité de pièces de monnaie frappées par ces deux Arsacides indique l'extension de l'activité de la Monnaie, située selon toute probabilité à Hekatompilos capitale de la Parthyène et, en même temps, les ressources en métal précieux dont ils disposaient¹⁴.

Sans être sûr à ce propos, nous n'avons pourtant aucune autre possibilité d'approcher - ce sont les artistes grecs au service des Arsacides, et c'est aussi un élément d'importance digne d'être mentionné, qui ont contribué à mettre en mouvement et à fonder cette Monnaie. Tous ces actes demandaient de la part des Arsacides des préparations et, à coup sûr, une orientation qui ne se limitait pas qu'aux question techniques: ils tenaient plus à la frappe de monnaies en tant qu'à un fait politique incluse dans le domaine de l'idéologie parthe¹⁵. Qu'il en était ainsi, qu'ils ont agi de propos délibéré en tant que souverains responsables et en accord avec leur raison d'Etat, nous en avons une preuve inestimable dans les légendes placées sur les pièces de monnaie. Et c'est le second résultat tiré de cette découverte archéologique. On a constaté notamment que ce n'est qu'une partie de légendes qui est munie de l'inscription en caractères grecs, pendant que l'autre, assez importante, est inscrite en caractères araméens¹⁶. C'est une surprise de plus grandes. Les Arsacides se sont montrés non seulement comme rois conscients de leur position, mais aussi

¹³ L'opinion des sasants contemporains, p. ex. dd'Ed. Will, *loc. cit.*, prononcée à l'occasion de la discussion sur les origines du monnayage parthe, touchant le niveau culturel des Parthes ne considérés que comme une lâche fédération tribale, peu sédentarisée, est aujourd'hui, à la lumière des découvertes archéologiques, complètement compromise. Les fouilles ont démontré un haut niveau de la vie des peuples de l'Asie Centrale et, par conséquent, celui des Parnes-Parthes. Cf. K. Schippmann, *Grundzüge der parthischen Geschichte*, pp. 78 ss., qui s'en rapporte aux derniers travaux des archéologues soviétiques.

¹⁴ Une opinion assez plausible, quant il s'agit de Hekatompilos, attendu qu'elle a joué ce rôle ssà l'époque postérieure. Cf. G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et Parthes*, pp. 312 ss.

¹⁵ Ce domaine, objet d'études les plus récentes cf. J. Neusner, "Parthian Political Ideology", *Iranica Antiqua*, 3, 1963, pp. 40-59, J. Wolski, "L'idéologie monarchique chez les Parthes, dans: Centro di ricerche e di documentazioni sull'antichità classica", *Atti*, VIII, 1976/1977, Milano, 1977, pp. 223-235, commence de plus en plus attirer l'attention des chercheur qui tendent, me semble-t-il, à juste titre, placer sa création déjà aux premiers siècles de l'existence de l'Etat parthe. Cf. J. Wolski, "Les Achéménides et les Arsacides", *Syria*, 43, 1966, pp. 63-89, qui se prononce pour le II siècles av. J.-C. Dans cette discussion une place d'importance va à la mention d'une localité nommée Artaxsathrakan - cf. I.M. Diakonov et V.A. Livshitz, *VDI*, 1953/1954, pp. 125,127, et provenant d'archives de Nisa qui matérialise l'idéologie des Arsacides, descendants présumptifs de roi perse Artaxerxès II déjà au II siècle et non, comme l'a supposé J. Neusner, *loc.cit.*, au I siècles av. J.-C. Cf. aussi J. Harmatta, "Parthia and Elymais in the 2ND Century B.C.", *Acta Ant. Agcad. Scient. Hung.*, XXXIX, 1984, p. 202, n. 24. On voit se multiplier les arguments militant pour une date assez précaire pour la conscience d'eux-mêmes chez les Arsacides.

¹⁶ Cf. M.T. Abgarians et D.G. Sellwood, *loc. cit.*

ils ont manifesté, par ces mesures, un penchant pour le passé achéménide¹⁷. Il est donc bien connu que les Achéménides s'étaient servis dans leur chancellerie de l'araméen, lingua franca en Asie Antérieure en ce temps-là. Sans se limiter à employer le grec c'est-à-dire, sans se plier à la nécessité de s'accomoder de la pression de l'omnipuissante langue grecque, langue des conquérants macédoniens, ils avaient recours à la langue araméenne en montrant ainsi leur volonté de nouer les relations avec le glorieux passé de la monarchie vieu-xperse. C'est grâce à la découverte de ce trésor que nous sommes amenés à voir les premiers Arsacides sous un jour différent que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Une série d'autres constatations rehausse la valeur des conclusions tirées de l'analyse du contenu de ce trésor.

En premier lieu, et c'est ce qu'on doit souligner avec force, c'est une nouvelle conception de l'Etat parthe qui s'exprime sous une forme bien éloignée des opinions tenues jusqu'à présent. L'idée d'une fédération tribale, d'un peuple non habitué à la vie sédentarisée, ce que devait expliquer la facilité de fuite que les Parthes avaient dans les steppes, ne nous semble pas reposer sur un fondement suffisamment solide¹⁸. On oublie à cette occasion de mentionner et de prendre en considération le retour immédiat aussi bien d'Arsace I^{er} que d'Arsace II aussi après la retraite des Séleucides. Cette fuite, ne serait-elle pas une manoeuvre conçue dans le but d'entraîner les Macédoniens sur un terrain difficile pour déployer leurs forces et favorable à l'action de la cavalerie des Parthes? Cette manoeuvre, bien des fois adoptée dans l'histoire, et non seulement celle de l'antiquité, a porté des fruits à celui qui a pu l'utiliser. Et il me semble qu'il faut finir avec ces reproches à l'adresse des Parthes ne tenus, en signe de leur infériorité, due à leur structure intérieure, que pour un peuple non sédentarisé ou bien une fédération tribale. Ces désignations ne valent rien si l'on les compare au niveau des Parthes tel que nous le voyons grâce aux dernières découvertes archéologiques. Alors, ce reproche écarté, on peut maintenant regarder autrement le comportement des Arsacides, de leurs premiers représentants dont les qualités ressortent non seulement dans leur attitude vis-à-vis de l'ennemi, supérieur pour le moment, mais aussi dans l'habileté dont font preuve manier les affaires politiques¹⁹. Sans abandonner complètement

¹⁷ Cette tendance n'a pas pu, bien longtemps, trouver l'accès à la connaissance des savants, à cause, d'une part, de manque de sources, de l'autre, en conséquence de l'opinion manquée sur l'incapacité des Arsacides dans les arcanes de la grande politique. Aujourd'hui elle est acceptée dans les recherches et devient un élément susceptible de nous faire connaître la faculté de planification des rois parthes. C'est J. Wolski, qui après J. Neusner, dans une série de travaux a mis en relief ce côté de l'activité des Arsacides.

¹⁸ Cf. Ed. Will., *Hist. polit. du monde hellénistique*, II, p. 339 s., qui se fait écho de suppositions énoncées ça et là, sans être lui-même convaincu pleinement de leur justesse. Son incertitude se manifeste sous la forme des questions qu'il avance, faute de mieux, dans cette matière.

¹⁹ Quand il s'agit d'Arsace I^{er}, on voit bien par ses dispositions de défense, cf. *Justin XLI*, pp. 5, 1: (Arsaces) ... regnum Parthicum format, militem legit, castella munit, civitates firmat, qu'il

la manière de vivre en nomades²⁰, et ils ont gardé cette façon de vivre le long des siècles, ils ont su s'adapter à la nouvelle situation imposée par la prise en possession de la Parthylène, et, de telle manière, fonder un Etat. Et ils ont rempli cette fonction avec succès en montrant à tout le monde, par l'émission de pièces de monnaie qu'ils se sont élevés au niveau des rois voisins, ceux de la monarchie syrienne et du royaume greco-bactrien.²¹ En mettant dans les légendes de leurs pièces de monnaie l'inscription en caractères araméens, ils ont fait un pas dans une direction qui, un jour, leur a permis de se tenir pour les successeurs des Achéménides et d'avancer un programme de restauration de l'empire vieux-perse.

Cette reconstruction de l'histoire des origines de l'Etat parthe due, sans aucun doute, à ses grands rois peut être continuée pour montrer le chemin qui a mené les Arsacides à fonder un Empire. On a déjà cité le nom de Mithridate I, grand conquérant, qui a élevé l'Etat parthe au niveau d'une puissance orientale. Certes, lui attribuer l'introduction de la monnaie après ce qu'on a dit à la lumière des données archéologiques ne semble pas être d'importance. Néanmoins, son rôle dans le processus des transformations de l'Etat parthe semble être indéniable. Pour le mettre au clair, de nouveau nous devons avoir recours à une trouvaille archéologique susceptible d'introduire de nouveaux éléments dans la discussion touchant l'apport de cette trouvaille à ce processus. C'est la découverte à Hung-i Nauruzi, en Elymaïde, d'un relief muni d'une inscription un peu mutilée. Publié il y a une vingtaine d'années,²² ce relief n'a été analysé, quant à son contenu historique, que ces derniers temps. Il représente une scène d'investiture. C'est le roi des Parthes Mithridate I qui, après avoir

ne se comporte pas comme le souverain d'un peuple non sédentarisé ou d'un peuple tribal, mais en accord avec les qualités d'un roi. Cf. J. Wolski, "Arsace I^{er}, fondateur de l'Etat parthe", *Acta Iranica*, 3, 1974, pp. 159-199.

²⁰ C'est P. Bernard, *Plutarque et la coiffure des Parthes et des Nomades*, *Journal des Savants*, janvier-juin 1980, pp. 67-89, 14 fig., qui a attiré l'attention sur ce trait caractéristique, bien sûr extérieur, des Parthes observé non seulement sur les monnaies et les objets d'art, mais aussi souligné par Plutarque dans la description de Souréna à la bataille de Carrhae.

²¹ Pour montrer l'indépendance des Arsacides dans le maniement de leurs affaires et leur désir d'occuper une position fortement différente, voire hostile, vis-à-vis des Séleucides, il suffit d'indiquer le changement dans l'orientation du visage sur les pièces de monnaie, en évidence pour mettre en relief l'apparition d'une nouvelle dynastie. Et la même attitude des Arsacides peut être observée dans la façon de s'adapter, dans la technique et dans le traitement des pièces de monnaie, à la Monnaie des rois gréco-bactriens, et non des Séleucides. Cf. M.T. Abgarians et D.G. Sellwood, *loc. cit.* 115 ss. *L'habileté des rois parthes pour mettre à leur service, comme un trait de propagande, les légendes placées sur les pièces de monnaie ressort en toute évidence dans l'emploi du terme "philhellène", tenu longtemps pour une manifestation sincère des Arsacides, et ne se relévé, dans sa propre signification, que ces derniers temps. Voir J. Wolski, "Sur le 'philhellénisme' des Arsacides", *Gerión*, 1, 1983, pp. 145-156.*

²² Cf. L. Vanden Berghe, "Le relief de Hung-i Nauruzi", *Iranica Antiqua*, 3, 1963, pp. 154-168. Eminant iranisant a consacré, en premier lieu, son attention au relief, à son analyse comme objet d'art, sans s'étendre en détail sur les autres éléments représentés sur le relief.

conquis l'Elymaïde, place comme son gouverneur un certain Kabnasker²³. Les conclusions qu'on peut tirer de cette scène sont d'une importance historique. Nous avons ici la confirmation d'un fait connu de sources, à savoir de la conquête de l'Elymaïde par les Parthes, et de la forme sous laquelle cette contrée a été subordonnée au royaume parthe²⁴.

D'accord avec le calcul basé sur les différents éléments on peut dater le relief et l'inscription en 140 av. J.-C. env. Mais nos gains ne se limitent pas à cette constatation. Il y en a plus dont la plus importante se situe dans le déchiffrement de l'inscription, longtemps tenue pour indéchiffrable. Cette tâche remplie, nous nous retrouvons devant deux faits, l'un et l'autre susceptibles de dévoiler des aspects de l'Etat parthe non soupçonnés jusqu'à présent. L'inscription nous fait connaître Mithridate I portant le titre de roi des rois. Cette pratique tenue en honneur chez les Parthes selon l'opinion la plus répandue n'a été introduite dans la titulature parthe que sous Mithridate II (123-87 av. J.-C.) en vertu de ses grands succès militaires qui, après les troubles provoqués par l'invasion des peuples venus d'Asie Centrale, a rendu à l'Empire parthe sa grandeur précédente²⁵. D'après l'inscription de Hung-i Nāuruzi c'est déjà Mithridate I, en 140 av. J.-C. env., qui s'est attribué ce titre en renouant ainsi avec le glorieux passé des Achéménides²⁶. Bien que cette constatation soit d'une valeur extraordinaire parce qu'elle nous met en état de déplacer d'une quarantaine à une cinquantaine d'années les débuts de la grande politique parthe qui était en train d'assurer aux Arsacides une position supérieure à celle d'autres rois de l'Asie Antérieure, elle n'épuise pas toutes les conclusions qu'on peut en tirer. Ce n'est que le commencement d'une série de faits traités jusqu'ici comme des phénomènes isolés mais aujourd'hui susceptibles d'être considérés comme un ensemble.

Toujours penché sur le problème de l'évolution intérieure de l'Etat parthe qui était en train de passer du niveau d'une structure tribale à un niveau plus développé pour former, en fin de compte, une monarchie absolue, selon, du reste, les règles en vigueur en Orient, j'ai cherché d'autres preuves pour en matérialiser le fonctionnement. Et c'est sans le moindre doute qu'on peut les trouver sur les monnaies, documents dont le contenu historique n'a pas été jus-

²³ Nous devons au Professeur J. Harmatta, "Parthia and Elymais in the 2ND Century B.C.", *Acta Ant. Acad. Scient. Hung.*, XXIX, 1984, pp. 189-217, d'avoir étudié à fond cette scène, d'avoir déchiffré l'inscription et de la mettre dans un contexte historique.

²⁴ L'analyse de la manière qui fut adoptée par les rois parthes à l'égard de pays conquis montre son double caractère. Ou bien le territoire conquis fut mis en dépendance directe de la couronne parthe, ou bien il fut traité comme un Etat vassal. Voir, pour cette question, en dernière instance, J. Wolski, "L'Arménie dans la politique du Haut-Empire parthe", *Iranica Antiqua*, XV, 1980, pp. 251-267. Cette politique dûment interprétée nous dévoile les méthodes bien inventives de planification des Arsacides.

²⁵ Voir, à ce sujet, G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et Parthes*, p. 363, n.4.

²⁶ Il est vrai que sur un texte cunéiforme babylonien datant l'an 140/139 on a trouvé le titre de "roi des rois" en liaison avec Mithridate I, cf. J. J. Harmatta, *Parthia and Elymais, etc.*, 02, n.21, et la littérature citée ici, mais on le tenait pour un cas exceptionnel.

qu'à présent dûment exploité. Et ces documents convenablement analysés peuvent nous fournir d'autres éléments de valeur inestimable prêts à renforcer les conclusions qu'on s'est senti en droit d'avancer ci-dessus. Et ce sont justement les pièces de monnaie frappées sous le règne de Mithridate I qui ont attiré notre attention. Si la césure dont l'apparition dans la titulature de Mithridate I peut être vérifiée, ce sont justement les monnaies de ce roi auxquelles on doit s'adresser pour y chercher la confirmation des suppositions mises en valeur ci-dessus. Et voilà, au lieu d'un simple archer, vêtu d'une manière simple, imberbe, traits caractéristiques de pièces de monnaie battues sous les premiers Arsacides, les monnaies de Mithridate I nous offrent une image tout à fait différente. Le souverain, vêtu d'une manière splendide, avec barbe et coiffure arrangée avec art, cette dernière ceinte d'un bandeau, se distingue visiblement du chef d'Etat parthe des premières décennies de son existence²⁷. Dans cette situation on se sent pleinement justifié pour s'être exprimé en termes forts sur la transition même et ses traits caractéristiques visibles chez les Parthes sous le règne de Mithridate I, cependant il faut admettre pour sa formation un délai de temps difficile à préciser, en tout cas de quelques décennies.

Une fois entré sur cette voie, en quête d'autres indices valables pour le problème en question, j'ai poursuivi mon enquête, saisi par l'observation d'un changement visible sur le plan des relations conjugales²⁸. En toute évidence, les Arsacides pratiquaient d'abord la monogamie; on ne peut expliquer autrement le petit nombre d'enfants - deux fils seulement - cité chez Justin dans le cas de Phriapite, en comparaison avec la postérité p.ex. de Pharate IV qui se vantait d'avoir une trentaine de fils²⁹. Qu'il en était ainsi, nous en avons aussi une preuve directe dans les sources qui parlent de trois femmes de Mithridate II³⁰. Cet usage a dû d'être introduit, d'après tout ce que nous en savons, au deuxième siècle av. J.-C., et il est assez plausible de voir Mithridate I comme celui qui, entre autres changements liés avec la formation de l'absolutisme chez les Parthes à la manière vieux-perse, a aussi établi la polygamie. Important comme trait caractéristique du nouveau style de vie, adapté aux coutumes orientales, cet usage cède en valeur à un autre phénomène de la vie intérieure des Parthes, celui de l'écriture et de la langue parthe³¹. A vrai dire, vu l'éva-

²⁷ Voir, pour les émissions de Mithridate I, A.E. Simonetta, "La monetazione partica del 247 al 122 a.C.", *Rivista Italiana di Numismatica*, vol. XVI, Serie quinta, LXX, 1968, particulièrement pp. 30 ss.

²⁸ Voir, pour cette question, J. Wolski, "Remarques critiques sur les institutions des Arsacides", *Eos* XLVI, 1952/1953, pp. 59-82.

²⁹ Justin XLI 5, pp. 8-9: Priapatius ... decessit relictis duobus filiis etc. Phraates decessit pluribus filiis relictis etc. Orodes ... quem ex numero XXX filiorum etc.

³⁰ Nous savons que Mithridate II avait trois femmes dont les noms se trouvent cités dans les sources. Cf. E.H.Minns, "Parchements of Avroman", *Journ. of Hell. Studies*, XXXV, 1915, p. 22.s. Il s'agit dans ce cas de Parchment Avroman I.

³¹ Cf., en dernière instance, J. Harmatta, "Mithridates I and the Rise of the Parthian Writing System", *Acta Ant. Acad. Scient. Hung.*, XXIX, 1984, pp. 219-225.

luation assez négative des Parthes, de leur culture, ce problème dont l'importance ne peut être niée par personne n'a pu être posé que lors des fouilles de Nisa³². L'abondance de sources écrites sous la forme d'ostraca a introduit ce problème dans la discussion bien que la plupart de ces documents ait été écrite en caractères araméens. Mais les archives de Nisa ainsi que les splendide ensemble palatial ont ouvert une nouvelle phase dans l'approche de la culture parthe, considérée désormais comme un facteur important de la vie intérieure de l'Etat parthe. Les données archéologiques ont contribué à établir la date de la construction et du fonctionnement de Nisa comme capitale de l'Etat parthe pour 100 av. J.-C. env. Pourtant ce qui a donné une valeur unique aux archives de Nisa, c'est que parmi les ostraca en caractères araméens on a trouvé un ostracon écrit dans la langue parthe³³. Ce serait la première mention d'un document en parthe constaté grâce à l'analyse linguistique ce qui nous conduit vers l'an 100 av. J.-C., comme date de l'emploi de la langue parthe dans la chancellerie parthe.

Mais l'archéologie nous a préparé une surprise chronologique de grande valeur. Comme je l'ai dit ci-dessus, l'inscription de Hung-i Nāuruzī renfermait un texte très court, certes, mais ces quelques mots d'importance capitale pour l'idéologie monarchique des Arsacides le sont aussi à un autre point de vue. Et ici l'analyse linguistique a permis de constater son caractère parthe. Cette conclusion qui a avancé d'une quarantaine d'années la date de l'introduction de la langue parthe dans la chancellerie des Arsacides, crée une nouvelle situation en devenant un critère susceptible de nous renforcer dans nos opinions³⁴. La comparaison de l'inscription de Hung-i Nāuruzī avec l'ostracon de Nisa, dont nous avons mentionné ci-dessus le caractère parthe, nous donne la conviction du développement, dans la cour des Arsacides, d'un centre, disons, d'une école qui en continuant la pratique de la langue et de l'écriture araméennes a créé un fondement pour mettre en valeur la langue du pays en manifestant de telle façon l'abandon non seulement de la langue araméenne mais aussi, et probablement en premier lieu, de la langue grecque. Compte tenant de l'apparition de la langue parthe dans l'inscription de Hung-i Nāuruzī, il est bien clair que le processus présenté ci-dessus devait être inauguré quelques décennies plus tôt, probablement pendant le règne du frère de Mithrida-

³² De l'abondante littérature consacrée à ces fouilles, ne citons que quelques positions, p. ex. I.M. Diakonov - V.A. Livshitz, *Dokumienty iz Nisi I w. do n.e.*, Moskva, 1960, G.A. Koshelenko, *Rodina Parfian*, Moskva, 1997.

³³ C'est J. Harmatta, "Parthia and Elymais, etc.", *AAASH*, XXIX, pp. 201 ss., qui a analysé ce document dans son contexte historique.

³⁴ A côté de L. Vanden Berghe, "Le relief de Hung-i Nāuruzī", *Iranica Antiqua* 3, pp. 154-168, c'est J. Harmatta, "Mithridates I and the Rise of the Parthian Writing System", *AAASH*, XXIX, pp. 219-225, qui a rendu un grand service à la science, à l'iranisme, en contribuant de telle façon à élucider ce problème peu considéré par ses précédents.

te I, Phraate I dont la correspondance avec celui-ci, conservé sur l'ostracon de Nisa, peut être citée pour corroborer une telle conclusion³⁵.

Il est peu probable que ces manifestations de la cultura parthe prouvent une activité spontanée, dans un régime absolu comme celui des Parthes, c'est la volonté du souverain qui dirige le mécanisme de l'Etat et décide des directions à prendre. Ce qui nous reste à faire c'est de reconsidérer les conclusions finales auxquelles nous sommes parvenus pour dresser le bilan de la coopération des sources écrites avec celles qui, ces dernières années, ont enrichi notre connaissance de l'histoire de l'Iran des Arsacides grâce aux découvertes archéologiques. En premier lieu, me semble-t-il, c'est une nouvelle conception de la l'histoire de l'Etat parthe qui, grâce à cette coopération, commence à effacer ses points noirs, les personnages des premiers rois parthes, d'Arsace I^{er}, d'Arsace II, de Phraate I, silhouettées à peine dans les sources classiques, prennent de la chair, deviennent des personnages vivants et agissants avec un apport notable dans le domaine de la transition de l'Etat parthe d'une forme tribale à la monarchie absolue. Si ces personnages commencent à devenir des êtres réels, le profit n'en est pas moins important pour l'Etat parthe, pour les différents domaines de sa structure interne. Ce n'est, à vrai dire, aucun Etat barbare, mais une entité dotée d'un instrument puissant, celui de l'armée parthe, vainqueur des Séleucides et de Romains. Mais à côté de cet instrument, c'est un organisme vivant, capable d'adapter à ses possibilités, aux exigences de sa raison d'Etat non seulement les éléments empruntés au monde qui l'entourait, mais aussi de l'enrichir de ses propres conceptions. Les Parthes, vus de telle façon, ne sauraient être traités comme des barbares si nous ne voulons pas discréditer les sources livrées par l'archéologie, les monuments, les oeuvres d'art, les inscriptions, les ostraca, les monnaies. Et c'est sur ces sources primaires que se fonde la reconstruction de la plus ancienne histoire des Parthes Arsacides³⁶.

³⁵ Cf. de nouveau J. Harmatta, "Mithridate I and the Rise of the Parthian Writing System", *AAASH*, XXIX, pp. 219-225, dont les conclusions semblent être justes à tout point de vue.

³⁶ C'est J. Wolski, "Iran und Rom", *ANRW*, II 9, 1, pp. 195-214, qui a exprimé cette opinion sans avoir connaissance de nouvelles sources épigraphiques qui viennent d'être découvertes ces dernières années dans le sol iranien. La justesse de ses propositions semble être de cette façon pleinement confirmée.

